

Conseil canadien pour les examinateurs des arpenteurs géomètres
Éléments du tronc commun

E 3: GESTION ENVIRONNEMENTALE

Sujets du tronc commun :

Concepts généraux de gestion environnementale et le rôle de l'information géospatiale. La gestion environnementale au Canada aux niveaux fédéral, provincial et municipal [questions constitutionnelles; politiques, surveillance et application des règlements; questions culturelles et sociales, responsabilités partagées]. Questions d'un intérêt particulier pour le Canada : changements climatiques, énergie, protection de l'habitat faunique, gestion des zones côtières, gestion des cours d'eau, développement et construction durables sur le plan de l'environnement. Répercussions des droits des autochtones sur les questions environnementales. Causes juridiques qui illustrent l'importance de la gestion environnementale.

Pré-requis recommandés au niveau des connaissances et des compétences :

C 8: Études cadastrales

C 9: Droit de l'arpentage

C 10: Aménagement foncier et facteurs économiques de l'aménagement du territoire

Résultats d'apprentissage :

Afin de se conformer aux exigences de cet élément du tronc commun, les candidats devraient pouvoir :

1. Décrire la juridiction et le rôle des organismes fédéraux / provinciaux / territoriaux / municipaux dans le cadre des activités majeures de mise en valeur du territoire.
2. Décrire le rôle, incluant les éléments déclencheurs, de lois fédérales clés. [Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE), Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE), la Loi sur les pêches et la Loi sur la Convention sur les oiseaux migrateurs] ainsi que les lois provinciales et territoriales.
3. Faire preuve d'une connaissance générale des techniques d'atténuation utilisées pour répondre aux questions sur l'habitat faunique, les questions archéologiques délicates, la stabilité des pentes et la protection des levées de terre et excavations, la protection des eaux souterraines, la protection des plans d'eau contre la contamination, qualité de l'air et niveaux sonores et la gestion des cours d'eau.
4. Faire preuve d'une compréhension des techniques de protection pour l'entreposage et la manipulation de carburants en vrac, protection des ruisseaux et berges, la remise en état et stabilisation du terrain, le contrôle de l'érosion et la végétalisation.
5. Expliquer les techniques utilisées pour la mise en valeur, l'exploitation et la construction en conditions de permafrost incluant l'installation des services enfouis, la construction de routes et la construction de fondations.
6. Expliquer les termes [leur signification et leur importance au niveau de l'aménagement foncier] : écosystèmes, écologie, biosphère, biodiversité, chaîne alimentaire, inversion thermique, développement durable, bassin hydrologique, milieu humide, et étude environnementale d'un site.

Références essentielles :

- anon. [1994]. *Directives d'interprétation des études environnementales d'un site*. Société canadienne d'hypothèque et de logement. Série technique – Recherche et développement 95-204, 3 pp <www.cmhc-schl.gc.ca/publications/fr/rh-pr/tech/95-204.pdf>
- anon. [1995]. *Une évaluation des évaluations environnementales de sites*. Société canadienne d'hypothèque et de logement. 26 pp, via <www.cmhc-schl.gc.ca> sous Bibliothèque
- Boyd, D.R. [2003]. *Unnatural Law: Rethinking Canadian Environmental Law and Policy*. UBC Press, Vancouver. ISBN 978-0774810494 [ch. 1, 2, 4.3, 5.1, 6, 7, 8, 11, 12, References]
- Hodge, G. and D.L.A. Gordon [2008]. *Planning Canadian Communities, An Introduction to the Principles, Practice, and Participants*. 5th, Thomson Nelson, ISBN-13: 978-0-17-625242-7
- Municipal Program Development Branch [1999]. *Stormwater Management Guidelines for the Province of Alberta*, Alberta Environmental Protection. 196 pp [ch. 1 - 3].
<http://environment.gov.ab.ca/info/library/6786.pdf>
- Lois et règlements ainsi que les sites web gouvernementaux [fédéral, provincial, territorial, municipal] cités en référence dans Boyd [2003].
- Rapports de causes cités dans les sections 4.3 Environmental assessment et 5.1 Parks and protected areas dans Boyd [2004].

Références supplémentaires :

- Sites web des organismes gouvernementaux en cherchant « gestion environnementale » et « conception de lotissements », etc.
- En plus d'ouvrages par Randall Arendt, <www.greenerprospects.com> possède des publications téléchargeables sur la conception de lotissements.
- Water Sensitive Urban Design in the Sydney Area (WSUD) [2003]. *Water Sensitive Practice Notes*, esp. No. 2 Site Planning. all 13 as .pdf via <www.wsud.org>
- Semblable aux HCCREMS water smart practice notes*
- Site Web sur le design et développement urbain à faible impact : <http://www.urbanwater.info/>
- Articles dans Stormwater Journal – sujets tels la gestion des eaux pluviales, gestion des eaux pluviales au niveau du quartier. Voir <http://www.stormh2o.com>
- Manuel sur le design à bas impact, bien organisé, concepts clairement expliqués.
<http://www.cityofreno.com/Index.aspx?page=996>
- Un rapport de l'EPA qui examine les avantages du développement à haute densité pour protéger les ressources aquatiques, 46 pp http://www.epa.gov/smartgrowth/water_density.htm
- Sydney (Australia) exemples au <http://www.wsud.org/> Water by design – fact sheet
http://www.healthywaterways.org/wsud_technical_design_guidelines.html
- South East Queensland Healthy Waterways Partnership [2009]. *Concept Design Guidelines for Water Sensitive Areas*, version 1, 2009 03, disponible en format .pdf, 120 pp, via

H
Y

P

E

R

L

I

N